
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

A2C : inauguration du campus d'Aubenas

7 octobre 2020

Mercredi 7 octobre, Laurent Ughetto a inauguré le campus A2C d'Aubenas, accompagné de Sandrine Chareyre, conseillère déléguée aux politiques éducatives et à l'enseignement supérieur, de Laurence Allefresde, vice-présidente en charge de la jeunesse, de Sabine Buis et Max Chaze, conseillers départementaux du canton d'Aubenas-2, et de Jérôme Dalverny et Raoul L'herminier, conseillers départementaux.

A2C Aubenas est le deuxième des trois campus principaux, après Privas et avant Annonay. Viendront ensuite d'autres campus, associés à des tiers-lieux activables à la demande sur tout le territoire et qui seront reliés à l'un des trois campus.

Nous ne vous le présentons plus, A2C est la solution trouvée pour répondre aux besoins d'études des néo-bacheliers, des étudiants en situation de décrochage et des personnes souhaitant s'engager dans une reprise d'études ou de formation. Il permet d'éviter tous les freins à cette volonté d'étudier : géographiques (éloignement), financiers (loyer, transports) et sociologiques (plafond de verre).

Le campus d'Aubenas

A2C Aubenas est établi dans le bâtiment anciennement occupé par la DIR Sud-Est. Un recyclage de bâtiments en bonne et due forme ! Lors de la visite, tous les réseaux électriques et de chauffage ont été déposés ainsi que les cloisons et le sol.

Créé pour accueillir 14 étudiants (objectif 10 pour la première année), il est composé :

- d'une grande salle servant d'espaces de réunion et de salles de cours. C'est la pièce principale du campus. Elle est équipée en postes informatiques et tableau interactif. Les élèves ont le choix entre des bureaux ou des tables hautes. Lors des réunions hebdomadaires, le coach se sert de l'espace "Réunion".
- d'un bureau "coach". C'est le bureau du responsable du campus. Il permet au coach de recevoir des étudiants individuellement ou des partenaires tout en étant à proximité de la salle de cours.
- de deux "cabanes de travail". Ces deux espaces sont dédiés aux travaux entre petits groupes d'étudiants. Elles ont pour but de ne pas déranger les étudiants présents en salle de cours.
- d'un réfectoire. Celui-ci a été aménagé pour que les étudiants puissent se restaurer à midi mais aussi pour se détendre (table basse, chauffeuse). En cas de besoin, cette pièce est équipée informatiquement.
- d'un bloc sanitaires dont un répondant aux normes PMR (personne à mobilité réduite).

Les extérieurs vont être valorisés avec la construction de deux terrasses dont une avec une rampe PMR. Ces terrasses permettront aux élèves de se restaurer.

Il est possible de s'inscrire toute l'année. Les inscriptions aux universités sont closes puisqu'elles suivent l'année scolaire, mais il est toujours possible de rejoindre des formations à distance ou professionnelles. Plus d'infos sur www.ardeche.fr/a2c .

Contact presse : Isabelle Seren - Corine Fontanarava - Sandrine Barberino

com@ardeche.fr - 04 75 66 71 46 – 06 78 29 22 89